INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DE OGRAPHIQUES.

INSTRUCTIONS PARTICULIERES

à M.

CHOIX DES PERSONNES INTERROGEES.

Cette enquête est double : le questionnaire A porte exclusivement sur la population active, c'est-à-dire sur des personnes qui exercent actuellement un métier, le questionnaire B porte exclusivement sur des personnes à la retraite ou retirées, qu'elles exercent encore ou non une activité rémunérée ou gratuite.

En ce qui concerno les femmes, il convient d'interroger uniquement celles qui exercent une profession ou qui en ont exercé une, à l'exclusion de toutes celles qu'il est convenu d'appeler gremmes sans prefession.

Il importe que les personnes interrogées soient réparties de la manière suivante :

QUESTIONIMINE A.

QUESTIONNAIME B

Hommes	Hommes
Femmes	Femmes
de 20 à 29 ans	Moins de 55 ans
de 30 à 39 ans	de 55 à 59 ans
de 40 à 49 ans	de 60 à 64 ans
de 50 à 59 ans	dc 65 à 69 ans
de 60 ans et plus	70 ans et plus
Ouvriers et artisans	Ouvriers et artisans
Employes	Empleyés
Fonctionnaires	Fonctionnaires
Cadres industriels et	Cadres industriels et
commerçants	commerçants
Professions libérales	Professions libérales

/ 000001

REMARQUES PARTICULIERES CONCERNANT CERTAINES QUESTIONS .-

QUESTIONNAIRE A ET QUESTIONNAIRE B.-

Questions 1 à 4 b.=

Ces questions sont communes aux deux questionnaires et permettront d'établir des moyennes qui seront analysées selon les diverses catégories de la population.

Il y a lieu d'insister pour que les sujets répondent à ces questions. Celles-ci doivent apporter une contribution à l'étude de la sociologie des âges, en même temps qu'elles sont une introduction nécessaire à l'examen du problème central qui constitue l'objet de cette enquête.

Vous notez à la place réservée à cet effet, l'âge qu'indique chaque fois la personne interrogée.

Pour la question 3 a) des chevauchements et des sautes dans les réponses sont possibles. Par exemple :

Jeune hommes de 18 à 28 ans Homme jeune de 25 à 35 ans Homme encore jeune ... de 40 à 50 ans

QUESTIONNATHE B .-

Question 6 .-

Si au "Pourquoi ?", la personne interrogée répond que c'est "parce qu'elle a été frappée par la limite d'âge", il est inutile de poser les autres questions et on passera directement à la question 7. De même, si elle répond oui à la question "parce que vous aviez atteint la limite d'âge", on passera directement à la question 7.

REMARQUE GENERALE .-

Si une question paraît un peu indiscrète à certaines personnes interrogées, par exemple sur l'activité rémunérée pour le questionnaire B, ou sur les accidents et maladies professionnelles, il est toujours possible de ne pas répondre. Vous l'indiquez suivant le cas par un point d'interrogation ou en entourant le point d'interrogation déjà prévu dans la marge.

1

NOTATION DES REPONSES .-

Elle se fait en clair à la place réservée à cet effet ou en entoument d'un cerele à l'encre ou au crayon de couleur le chiffre ou le point d'interrogation correspondant à la réponse et qui figure dans la marge.

RECOMMANDATION IMPORTANTE .-

No pas oublier de donner les caractéristiques de la personne interrogée et vérifier avant l'envoi, si tous les questionnaires sont complètement remplis à l'encre ou au crayon de couleur. Il est rappelé que:

propriété signific "propriétaire ou non d'une maison ou de biens fonciers" automobile signific "possesseur ou non en 1939 d'une automobile de tou-

RETOUR DE L'ENQUETE.

Il est indispensable de mettre à la poste les questionnaires remplis au plus tard le 1946, à Madresse de :

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES

20, rue de la Baumo,

PARIS (8èmc)

Ne pas oublier de joindre le bordereau d'envois